CC du Pays Noyonnais (Siren : 246000756)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Noyon
Arrondissement	Compiègne
Département	Oise
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	08/12/1994
Date d'effet	08/12/1994

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Patrick DEGUISE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Espace Inovia
Numéro et libellé dans la voie	Bâtiment 9
Distribution spéciale	1435 Boulevard Cambronne
Code postal - Ville	60400 NOYON
Téléphone	03 44 09 60 40
Fax	03 44 09 60 41
Courriel	courrier@paysnoyonnais.fr
Site internet	www.paysnoyonnais.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	33 871

Densité moyenne	126,27

Périmètre

Nombre total de communes membres : 42

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
60	Appilly (216000216)	545
60	Baboeuf (216000364)	535
60	Beaugies-sous-Bois (216000513)	105
60	Beaurains-lès-Noyon (216000547)	342
60	Béhéricourt (216000588)	217
60	Berlancourt (216000620)	347
60	Brétigny (216001057)	421
60	Bussy (216001172)	335
60	Caisnes (216001180)	528
60	Campagne (216001214)	170
60	Carlepont (216001289)	1 525
60	Catigny (216001313)	194
60	Crisolles (216001800)	978
60	Cuts (216001883)	991
60	Flavy-le-Meldeux (216002345)	210
60	Fréniches (216002535)	354
60	Frétoy-le-Château (216002618)	260
60	Genvry (216002675)	394
60	Golancourt (216002758)	390
60	Grandrû (216002840)	345
60	Guiscard (216002881)	1 821
60	Larbroye (216003467)	516
60	Le Plessis-Patte-d'Oie (216004960)	114
60	Libermont (216003590)	197
60	Maucourt (216003855)	253
60	Mondescourt (216004069)	251
60	Morlincourt (216004267)	536
60	Muirancourt (216004382)	571
60	Noyon (216004655)	14 000
60	Passel (216004820)	298
60	Pont-l'Évêque (216005009)	677
60	Pontoise-lès-Noyon (216005017)	473
60	Porquéricourt (216005058)	390
60	Quesmy (216005132)	187
60	Salency (216005967)	901
60	Sempigny (216006015)	821
60	Sermaize (216006080)	251
60	Suzoy (216006163)	570
60	Varesnes (216006460)	380
60	Vauchelles (216006486)	278

60	Ville (216006676)	779
60	Villeselve (216006841)	421

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif *Service public d'assainissement non collectif : prestations de contrôle*
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *Collecte des déchets*
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) *limitée à la mission : Défense contre les inondations et contre la mer*
- Autres actions environnementales *Politique de lutte contre la pollution, de protection de la qualité et de la quantité de la ressource en eau potable et mise en valeur des pratiques agricoles, artisanales et industrielles respectueuses de l'environnement : contrat rural ou territorial ; études de schéma directeur*
Services funéraires
- Service extérieur de Pompes funèbres *Construction et gestion du ou des funérarium du territoire ;*
Sanitaires et social
- Action sociale *Développement des actions en faveur de l'enfance et de la petite enfance : Elaboration et suivi des contrats "enfance" et temps libres ainsi que tout contrat de même nature qui s'y substituerait ; Construction, gestion et organisation d'équipements d'accueil du jeune enfant : haltes garderies, crèches ; Construction d'équipements et participation à la gestion d'établissements sociaux : Construction et rénovation du centre social de Guiscard ; Participation au fonctionnement des centres sociaux du Noyonnais.*
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville *Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et l'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance*
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales *Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales portuaires du territoire*
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs *construction, aménagement entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire : stade du Mont saint Siméon sis à Noyon, pôle aquatique*
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élementaire et élément
- Activités péri-scolaires *Organisation et gestion d'équipements et services d'accueil périscolaire et cantines scolaires*

- Activités culturelles ou socioculturelles

Animation, culture : Organisation, diffusion, soutien, programmation et promotion d'évènements et d'opérations culturels conçus pour ou intéressant au moins deux communes de la communauté : Programmation inter territoire ; Fonds de soutien aux manifestations à fort rayonnement (marché aux fruits rouges, concours d'attelage, festival du conte, etc). Création d'un cinéma multiplexe

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Elaboration et suivi du schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création, réalisation, aménagement et entretien de ZAC

- Organisation des transports non urbains

étude, mise en oeuvre de toute opération contribuant à l'amélioration des transports publics(exceptés les transports urbains).

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Création, aménagement et gestion de zones d?activités touristiques : - la halte nautique de Pont-l?Evêque et son extension dans le cadre du développement du CSNE ; - les bois de Grandrû et de Crisolles dans le cadre du contrat de redynamisation des sites de la défense du Noyonnais ; - le(s) étang(s), propriété actuelle ou à venir, de Varesnes. - Création, aménagement et gestion de nouveaux équipements touristiques et de nouveaux services en vue de développer l?offre touristique locale. - Création, aménagement et entretien des voies de circulations douces, balisées et répertoriées dans le guide communautaire sur délibération expresse de la communauté de communes. Pour les circuits de randonnée pédestre, la communauté assurera leur entretien uniquement sur les chemins ruraux, l?entretien de la voirie communale restant à la charge des communes. - Promotion, animation et signalisation touristique du patrimoine et des espaces naturels suivants : - le petit patrimoine culturel, culturel, industriel et relatif à la Grande Guerre, à l?exclusion des missions et opérations du label « ville d?art et d?histoire » ; - les prairies inondables et les bois du Mont Saint Siméon, propriétés de la commune de Noyon. - Réalisation de schémas, d?études et conduite de missions d?ingénierie pour le développement du tourisme. - Conseil et assistance aux porteurs de projets privés participant à la promotion du territoire ou à son attractivité touristique. - Organisation d?évènements touristiques à rayonnement régional définis par délibération du conseil communautaire. - Accueil, information, animation, promotion, développement et observation de l?économie touristique locale, commercialisation de produits touristiques et coordination des acteurs locaux du tourisme.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Elaboration et mise en oeuvre d'un programme local de l'habitat et de réflexion concernant l'habitat sur la communauté Mise en place d'un observatoire de l'habitat et du logement ; Gestion du bassin de l'habitat et d'une conférence inter communale du logement ; Aide aux communes en vue de la constitution de réserves foncières bureau d'information sur le logement en partenariat avec la ville de Noyon

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Actions d'accompagnement et d'amélioration de l'habitat : Etude et réalisation d'opérations d'amélioration de l'habitat (OPAH, PIG, PST) ; Abondement des programmes communaux d'amélioration des façades ;

Autres

- Gestion d'un centre de secours

Versement des contributions au service départemental d'incendie et de secours (centre de secours transféré au SDIS)

- NTIC (Internet, câble...)

développement du très haut débit - l'étude, la coordination et le suivi de l'établissement des infrastructures et réseaux publics et privés de communications électroniques à haut et très haut débit sur le territoire de la communauté de communes. L'étude de l'établissement des réseaux de communications électroniques inclus l'élaboration, la mise en ?uvre, la gestion et la mutualisation d'un système d'informations géographiques relatif à ces réseaux. - le service public des réseaux et services locaux de communications électroniques au sens de l'article L. 1425-1 du code général des collectivités

territoriales et notamment : l'établissement, la mise à disposition et l'exploitation d'infrastructures et réseaux de communications électroniques, ainsi que toutes les opérations qui y sont liées ; la fourniture des services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas d'insuffisance de l'initiative privée ; - le développement de l'usage et la facilitation de l'accès aux technologies de l'information et de la communication ainsi qu'à l'administration électronique (e-services, etc.) en faveur tant de ses membres que des administrés.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

- Autres

Santé : Prise en charge des investissements visant à l?extension du centre hospitalier et création et extension des maisons pluridisciplinaires de santé (Guiscard). Mise à disposition de personnel et de moyens dans le cadre de conventions de partage de service aide technique aux communes en vue de la rénovation de leur patrimoine bâti

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
60	SI d'aménagement et d'entretien de la divette et de ses affluents (200080968)	SM fermé	4 877
60	SM du département de l'Oise, pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés (200067619)	SM fermé	764 903

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)